



# Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du BERNAVILLOIS

Bulletin d'infos n°7 – janvier 2019

L'année qui vient de s'achever a permis de terminer l'étude diagnostic de nos systèmes de production et de distribution d'eau. Cela nous a permis d'avoir une meilleure visibilité sur les investissements que nous aurons à faire à plus ou moins long terme, afin d'adapter nos réseaux et nos captages.

Pour cette année 2019, nous allons réaliser deux chantiers importants :

- la sécurisation de l'unité de distribution d'Heuzecourt, par une connexion avec l'unité de production d'Autheux. Pour cela, une liaison entre Boisbergues et Heuzecourt permettra l'alimentation des communes d'Heuzecourt et de Saint Acheul. Le captage d'Heuzecourt sera par conséquent abandonné, car il ne fournit plus depuis longtemps une eau répondant aux normes de qualité physico-chimique.
- le renouvellement de la canalisation entre Lanches et Barlette (hameau de Ribeaucourt). Ce secteur est sujet à des fuites fréquentes et l'opportunité d'une subvention très favorable actuellement nous a décidés à faire les travaux nécessaires.

Le syndicat va également procéder au remplacement des colonnes d'exhaure (les 'tuyaux' qui amènent l'eau du forage vers le réservoir) au captage de Lanches et réaliser d'autres travaux indispensables dans différents captages.

Par ailleurs, nous allons relancer la procédure d'autorisation du captage de Bernaville (la protection d'un captage est obligatoire). Si la procédure aboutit, une Déclaration d'Utilité Publique sera prise par arrêté préfectoral, après enquête publique. Si la procédure n'aboutit pas, il faudra rechercher un nouveau captage.

Tous ces travaux sont indispensables et nécessitent un financement important qui sera assuré, d'une part, par l'Agence de l'Eau et d'autre part, par le Syndicat. Ce qui nous conduit encore cette année à augmenter le prix de l'eau (voir les tarifs au verso du bulletin).

Malgré tout, vos factures 2019 ne seront que très légèrement supérieures à celles de 2018, car l'Agence de l'Eau baisse ces taxes pollution et prélèvement de la nappe.

Pour comparaison : en 2018 une facture de 120 m<sup>3</sup> s'élevait à 203.81 €, en 2019 elle s'élèvera à 205.67 €, soit une augmentation de 0.91 % (sauf pour les communes du syndicat en DSP avec VEOLIA).

Cette année également, nous devons décider de la suite à donner au contrat de Délégation de Service Public que nous avons jusqu'à la fin de l'année avec VEOLIA sur le secteur de Bernaville. Pour nous permettre de prendre la décision la mieux adaptée à notre structure, nous avons fait appel à un bureau d'études et selon les conclusions du rapport d'études, nous pourrions, soit poursuivre la DSP, soit faire une prestation de service ou effectuer un retour en Régie.

La loi NOTRE, suivie de la loi rectificative du 3 août 2018 conduit la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie (CCTNP) à prendre la compétence assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2020. En conséquence, à cette date, la partie assainissement de notre Syndicat (communes de Fieffes-Montrelet et Bonneville concernées) partira à la CCTNP.

Je vous souhaite au nom du SIEA du Bernavillois une bonne et heureuse année 2019.

Daniel POTRIQUIER  
Président du SIEA

## **OPERATION PORTE OUVERTE**

**Comment fonctionne notre système de distribution de l'eau, la supervision, la recherche de fuite, etc.....?.**

**Qu'est-ce que la sectorisation ?.** Si vous voulez des réponses à ces questions :

**Rendez-vous le samedi 6 avril 2019, au local du SIEA,**

**29 bis rue du Général Leclerc à FIENVILLERS.**

**Nous vous y attendons de 9 heures à 12 heures et de 14 à 16 heures.**

## TARIFS 2019

Tarifs du service de l'eau et de l'assainissement fixés par délibération du 12 décembre 2018.

### SERVICE DE L'EAU POTABLE

La TVA à 5.5 % s'applique au service de l'eau, ainsi que sur les différentes taxes de l'Agence de l'Eau.

**Toutes les communes sauf Bernaville, Epécamps, Domesmont, Beaumetz, Prouville et Montigny les Jongleurs :**

- prix du m<sup>3</sup> d'eau potable pour les particuliers : **1.03 € HT**
- prix du m<sup>3</sup> d'eau potable pour les agriculteurs : **0.89 € HT**
- abonnement annuel des compteurs : n°1 : **25 € HT** – n°2 : **30 € HT** - n°3 : **35 € HT**

**Commune de Montigny les Jongleurs :**

- prix du m<sup>3</sup> d'eau potable pour les particuliers : **1.60 € HT**
- abonnement annuel des compteurs : n°1 : **23 € HT** – n°2 : **27 € HT** - n°3 : **32 € HT**

**Toutes les communes sauf Bernaville, Epécamps, Domesmont, Beaumetz et Prouville**

- branchement d'eau : compteur n°1 : **1 700 € HT** – compteur n°2 : **1 900 € HT** – compteur n°3 : **2 100 € HT**
- ouverture ou fermeture d'un compteur : **20 € HT**
- remplacement d'un compteur à la demande de l'abonné ou par le fait d'une négligence de l'abonné (gel, détérioration,...) : matériel facturé à prix coûtant + 2 heures de main d'œuvre

**Communes de Bernaville, Epécamps, Domesmont, Beaumetz et Prouville :**

- Part fixe : **12.10 € HT**
  - Part variable :
    - **0.825 € HT** de 1 à 120 m<sup>3</sup>
    - **0.52 € HT** au-delà de 120 m<sup>3</sup>
- Les autres parts variables du prix de l'eau, ainsi que le coût des branchements sont fixés par VEOLIA

### SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

**(Communes de Fieffes-Montrelet et Bonneville) :**

La TVA ne s'applique pas sur le service d'assainissement

- taxe annuelle de raccordement : **50 € TTC**
- prix du m<sup>3</sup> d'eau 'partie assainissement' : **3.50 € TTC**
- boîte de branchement : **3 000 € TTC**

## CONTACTS

**Pour les communes de l'ex-syndicat de Bernaville** (Epécamps, Beaumetz, Bernaville, Domesmont, Prouville) :

☞ **vous devez vous adresser directement à VEOLIA**

**Pour toutes les autres communes :**

☞ **vous devez vous adresser au siège du SIEA, au 16 rue du Général Jean Crépin à BERNAVILLE**  
bureau au 1<sup>er</sup> étage de la mairie de Bernaville - **ouvert au public : du lundi au vendredi de 9 à 12 heures**  
☎ **09 70 20 00 08** 📧 [siea.bernavillois@laposte.net](mailto:siea.bernavillois@laposte.net)

**Pour une urgence** (une fuite ou problème technique), vous pouvez vous adresser à :

- Communes de Fienvillers – Autheux – Le Meillard – Boisbergues ☞ Didier DUMONT
- Communes de Fieffes-Montrelet – Bonneville ☞ Daniel POTRIQUIER
- Communes de Berneuil – Lanches Saint Hilaire – Ribeaucourt – Gorges ☞ Alain PETIT
- Communes de Heuzecourt – Saint Acheul ☞ Jean-Michel CHIVÉ